**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DU CAP VERT POUR LE TROISIEME CYCLE DE L’EPU**

*8 mai 2018*

**Monsieur le Président,**

La délégation du Burkina Faso adresse une chaleureuse bienvenue à la délégation du Cap Vert.

Elle la félicite pour les progrès enregistrés dans la promotion et la protection des droits humains depuis le dernier examen, en particulier les réformes législatives opérées dans le Code pénal en 2015 qui ont permis de criminaliser la traite des personnes.

Ma délégation note avec satisfaction les efforts consentis dans le domaine de la santé en général et de la santé maternelle en particulier, qui se traduisent par la réduction du taux de mortalité maternelle. Elle exhorte le Cap Vert à poursuivre ses efforts dans ce domaine en vue d’une amélioration continue de l’accès aux soins de soins de santé et aux médicaments.

Ma délégation salue également l’adoption du deuxième plan national pour les droits de l’homme et la citoyenneté (2017-2022). Elle recommande au Cap Vert, de poursuivre ses efforts pour :

1. la mise en œuvre de la stratégie nationale d’éducation aux droits de l’homme couvrant tous les niveaux d’instruction ;
2. la mise en conformité de la Commission nationale des droits de l’homme et de la citoyenneté avec les Principes de Paris.

Pour terminer, la délégation du Burkina Faso souhaite un franc succès au Cap Vert pour son EPU.

**Je vous remercie.**